



Comité de Seine Saint Denis

Football



Saison 2011 / 2012

**PROCHAINE REUNION
DE LA COMMISSION
FOOT A 7**

**MARDI
22 MAI 2012
à 18h30
Au Comité FSGT 93**

N°8 du 10 AVRIL 2012

16 avenue Paul Eluard – 93000 BOBIGNY
Tél : 01.48.31.12.59. – Fax : 01.48.32.99.13
Adresse mail : fsgt93@wanadoo.fr
www.fsgt93.fr

Présent à la réunion du 10 Avril 2012 :
Philippe COUVIDOU (AS BAUER)

Excusés : Guillaume THECHI (JALABI FC) – AS MYOZOFOOT

Tirage de la 1/2 Finale de la Coupe 93, le 4 Juin 2012
Finale le 18 Juin 2012

LA MANSCHAFTT ou AIR LIQUIDE - BONDY SPORT ou CFC 1
RC COURNEUVIEN 1 ou AS BAUER 3 - FC POTO ou QUARTIER PLAINE

Proposition de Jonathan de l'équipe LES KABOCHARDS
pour la saison prochaine

Actuellement, un match nul rapporte (2pts) et une défaite (1pt) et le forfait (0pt).

La proposition est :

Une victoire	3pts
Nul	1pt
Défaite	0pt
Forfait	-1pt

Le nombre de point est fixé par le logiciel qui gère les résultats. Ce traitement se fait pour tous les Comités de la même façon et aussi bien pour le foot à 7 que pour le foot à 11.

L'idée est à discuter, mais il va falloir convaincre bien du monde.

Et ce n'est pas le nombre de participants de la réunion d'aujourd'hui qui peut influencer sur de telles décisions...

Litige Journée N°7 : SPATEN BRAU – JALABIS du 05/03/2012

L'équipe de JALABIS est arrivée 15mn en retard. Rappel de la tolérance horaire dans les règles du Comité 93 : il n'y a pas de tolérance horaire.

Chaque équipe se doit d'être présente avant l'heure du match (échauffement, présentation des licences...).

L'équipe à l'heure est donc en droit de refuser de jouer. Par contre, si on joue, on ne peut faire état du retard.

Ensuite, il y a eu deux interruptions de match et le match suivant a sonné la fin de la rencontre.

C'est aux équipes de trouver un créneau si elles veulent rejouer le match et surtout de se mettre d'accord pour rejouer – Si une équipe ne veut pas (en général c'est celle qui a gagné), la commission ne peut l'obliger.

Litige Groupe D du 04/04/2012 au Parc des Sports de La Courneuve

LA FAMILIA – OLYMPIQUE D'EPINAY (match interrompu)

Litige Groupe E du 02/04/2012 au Parc des Sports de La Courneuve

LE 7 DE ST DENIS C – ASEP T (match interrompu)

Les quatre équipes sont convoquées lors de la prochaine réunion de la commission.

En cas de non présence, les équipes seront suspendues du Challenge de Printemps.

Attention, il y a encore des résultats non validés, vous avez jusqu'au 16 Avril 2012 pour m'envoyer vos feuilles de matchs.

Information : Je suis en vacances du Lundi 23 au Samedi 28 Avril 2012, si vous avez des questions à poser faites le avant.

TARIF DES LICENCES 2012/2013

	COTISATIONS	ASSURANCES	TOTAL
Adulte né en 93 et avant	29.39 €	2.80 €	32.19 €
Jeune né entre 94 et 97	23.79 €	2.80 €	26.59 €
Enfant né en 98 et après	15.22 €	2.80 €	18.02 €

ACCUEIL ET DECOUVERTE DE LA F.S.G.T.

Carte Initiative Populaire

2.32 €

Elle est valable de 1 à 3 jours consécutifs, même en semaine.

Dans la saison, cette forme d'adhésion ne pourra être utilisée que 3 fois au maximum par la même personne. Les modalités d'utilisation restent sous la responsabilité des comités FSGT.

Carte 4 mois tous sports Enfant né en 98 et après	14.83 €
Carte 4 mois tous sports Jeune ou Adulte né avant 1998	15.14 €
Carte F.S.G.T. (sympathisant)	9.65 €

AFFILIATIONS SAISON 2012/2013

CATEGORIE	AFFILIATIONS/SPA
1	69.65 €
2	133.40 €
3	408.15 €
SAISONNIERE	44.25 €

L'affiliation est annuelle (saison sportive ou année civile) ou saisonnière (6 mois). Elle prend effet à la date de validation par la Fédération à condition d'être accompagnée par la prise obligatoire de 3 licences maximum (article 12 du Règlement Intérieur FSGT, adopté à l'A.G. Extraordinaire du 11 Novembre 2007).

Un abonnement à la revue Sport et Plein Air (SPA) par club est inclus dans l'affiliation.

Selon la nature du club :

Catégorie 1 : Petite association locale ou d'entreprise, peu structurée, en création...

Catégorie 2 : Association structurée, participant régulièrement aux activités FSGT

Catégorie 3 : Association omnisports locale ou d'entreprise, avec plusieurs sections...

Catégorie 4 : Association participant aux activités saisonnières de la FSGT (6 mois).